



## Hommes et femmes en Bretagne : des inégalités qui subsistent malgré quelques avancées

**D**epuis l'adoption de la réforme constitutionnelle de 1999 et des lois dites de parité, l'action publique liée à l'égalité des femmes et des hommes, est éclairée par de multiples indicateurs fournis par la statistique publique. Au regard de ces données qui concernent de nombreux domaines, les femmes résidant en Bretagne présentent certaines caractéristiques qui les distinguent des hommes mais également des femmes des autres régions.

Sophie Cojean, Geneviève Riézu (Insee)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, plus d'1 680 000 femmes résident en Bretagne, soit 90 000 de plus que les hommes. Représentant 51,3 % de la population bretonne, elles ne deviennent majoritaires qu'à partir de la tranche d'âge de 40 à 59 ans et sont deux fois plus nombreuses que les hommes à partir de 75 ans.

### Les femmes vivent 7 ans de plus que les hommes

En 2013, l'espérance de vie à la naissance est de 84,7 ans pour les femmes contre 77,7 ans pour les hommes, soit une différence de 7 ans (*figure 1*). Cet écart s'est réduit d'environ un an depuis une décennie, sous l'effet d'un certain rapprochement des modes de vie entre les sexes. Il reste toutefois supérieur à la moyenne de métropole (6,2 ans). En Bretagne, l'ampleur de cet écart tient moins à l'espérance de vie féminine, proche de la moyenne nationale, qu'à une faiblesse persistante de l'espérance de vie masculine. Celle-ci est inférieure d'un an à celle des Pays de la Loire ou de la moyenne nationale.

Ce constat rejoint les observations faites sur les causes de mortalité prématurée (*figure 1*). Qu'il s'agisse des décès liés à

des tumeurs, des maladies de l'appareil circulatoire, des traumatismes et empoisonnements ou à l'alcoolisme, les femmes bretonnes présentent des caractéristiques proches de la moyenne nationale, tandis que les hommes s'en éloignent davantage, accentuant ainsi les disparités entre les sexes dans la région. De même, l'écart entre la proportion de fumeurs quotidiens (23,7 % pour les femmes contre 33,2 % pour les hommes), est plus élevé dans la région.

### La monoparentalité reste au fil des ans une réalité typiquement féminine

En 2013, l'âge moyen à la parentalité est de 30 ans pour les Bretonnes (contre 29,2 ans en 2000). Seules l'Île-de-France et les régions méridionales affichent des âges plus élevés. La différence d'âge à la parentalité entre homme et femme est parmi les plus faibles des régions (2,5 ans comme en Pays de la Loire) et a tendance à rester stable depuis 2006.

En 2011, parmi les moins de 25 ans, les Bretonnes sont un peu

### 1 Les Bretonnes décèdent moins prématurément que les Bretons

Espérance de vie et taux comparatifs de mortalité prématurée selon la cause

	Bretagne		France métropolitaine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Espérance de vie en 2013</b>				
À la naissance	77,7	84,7	78,8	85,0
À 65 ans	18,5	22,6	19,0	23,0
<b>Taux de mortalité prématurée 2009-2011</b> (nombre de décès avant 65 ans pour 100 000 habitants)				
Toutes causes	307,0	130,0	270,0	123,0
Tumeurs	108,0	58,7	101,0	58,8
Maladies de l'appareil circulatoire	39,3	11,6	37,3	12,1
Traumatismes et empoisonnements	68,0	22,4	47,7	14,9
Alcoolisme	27,5	7,0	18,1	5,4

Note : taux de mortalité prématurée = nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans / population totale des moins de 65 ans  
Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population ; Insem, CepiDc

plus nombreuses que les hommes à vivre seules, avec ou sans enfant. Elles représentent 81,4 % des chefs de familles monoparentales.

### Les femmes sont toujours plus diplômées que les hommes...

Dans la population des 15 à 29 ans, 39,9 % des filles sont scolarisées contre 35,8 % des garçons, ce qui est supérieur aux taux nationaux (respectivement 37 % et 33,7 %).

En 2013, en Bretagne, la sortie du système scolaire après la troisième est moins importante pour les filles que pour les garçons. Par ailleurs, elles sont 53,7 % à choisir une seconde générale ou technologique, ce qui est légèrement inférieur à 2008 (54,2 %). Elles restent beaucoup moins nombreuses à s'orienter vers une filière professionnelle (41,3 % en 2013 contre 42,2 % en 2008).

Plus de la moitié des Bretonnes suivent des études après le baccalauréat. La proportion de filles inscrites au baccalauréat en filière générale est supérieure à celle des garçons tout comme leur taux de réussite. Toutes séries confondues, les Bretonnes affichent aussi de meilleurs résultats qu'au niveau national (+ 2,8 points). Dans l'enseignement supérieur, elles sont nettement majoritaires dans certaines formations comme les lettres et sciences humaines alors qu'elles sont moins présentes dans les formations d'ingénieurs davantage masculines. Elles sont surreprésentées parmi les diplômés du supérieur bien que leur part baisse légèrement depuis 1990 (51,8 % en 2011 contre 52,2 en 1990) (figure 2).

### ... mais leur insertion sur le marché du travail reste plus difficile

Dans la région comme ailleurs, les femmes sont toujours moins présentes que les hommes sur le marché du travail mais l'écart entre les taux d'activité masculin et féminin se réduit fortement : 18,8 points en 1990, contre 5,8 en 2011. Elles ont toujours plus de difficultés que les hommes à s'insérer, notamment celles peu diplômées. Néanmoins, lorsqu'elles possèdent un diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle ou supérieur, leur insertion professionnelle se rapproche de celle des hommes.

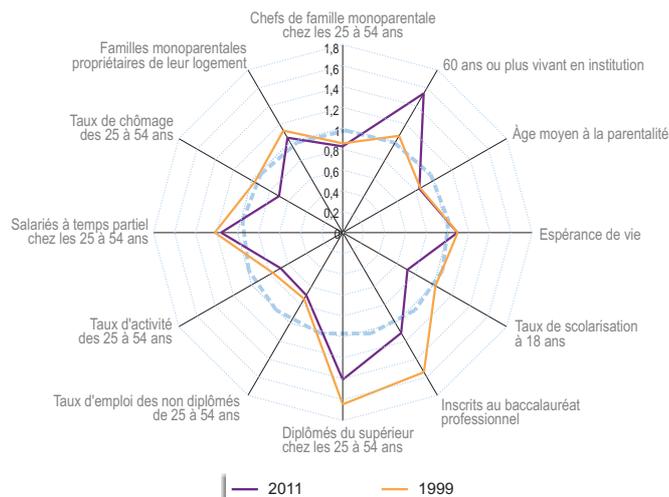
Entre 2006 et 2011, le taux d'activité des Bretonnes a plus progressé que celui des hommes (respectivement de 2,1 et 0,4 points). Le taux d'activité des femmes est élevé en Bretagne : 89,5 % contre 86,8 % au niveau national. Ce taux reste néanmoins très inférieur à celui des Bretons ou des hommes résidant en France métropolitaine, tous deux légèrement supérieurs à 95 %. Par ailleurs, le travail à temps partiel en Bretagne concerne toujours plus les femmes (31 %) que les hommes (5 %). Il est également plus fréquent chez les Bretonnes que parmi l'ensemble des femmes métropolitaines (27,5 %) (figure 2).

En 2010, si les femmes sont un peu plus créatrices d'entreprises en Bretagne qu'en Métropole (29,7 contre 28,6 %), elles le sont en revanche beaucoup plus dans le secteur des services aux particuliers, où elles représentent 55,2 % des créateurs (contre 52,4 % en France métropolitaine). Ce secteur est également le seul où les femmes sont plus créatrices que les hommes, que ce soit au niveau national ou régional.

Chez les salariés, en Bretagne comme en France, les femmes sont

## 2 Des disparités hommes-femmes en Bretagne proches de celles observées au niveau national

Positions relatives de la Bretagne par rapport à la moyenne métropolitaine sur 12 variables d'écart entre femmes et hommes en 1999 et en 2011



Lecture: pour un indicateur, un ratio supérieur à 1 met en avant des écarts entre hommes et femmes plus marqués dans la région qu'au niveau national et inversement quand le ratio est inférieur à 1.

Source : Insee ; DEPP ; Ministère des sports

toujours moins rémunérées que les hommes, quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle et diplômées. En 2012, le revenu salarial annuel moyen en Bretagne est de 16 390 € pour une femme contre 21 720 € pour un homme.

Par ailleurs, parmi les demandeurs d'emploi, si les femmes sont aussi nombreuses que les hommes, elles sont davantage touchées par le chômage de longue durée, dont elles représentent près de 52 % des effectifs au 31 décembre 2013.

Toutefois, la vie en couple et la bi-activité étant plus développée dans la région, les Bretonnes en couple sont moins touchées par la pauvreté qu'en moyenne métropolitaine.

### Une fonction publique toujours très féminisée

En 2012 en Bretagne, 60,4 % des femmes en emploi sont salariées de la fonction publique : 50,2 % dans la fonction publique d'État, 61,9 % dans la fonction publique territoriale et 79,7 % dans la fonction publique hospitalière. Elles exercent plus souvent des fonctions d'employées ou relevant de professions intermédiaires sauf dans la fonction publique d'État où elles occupent davantage des postes de cadres. ■

D'autres données peuvent également être mobilisées pour illustrer les inégalités en Bretagne entre hommes et femmes : les conditions de logement, la pratique sportive, la représentation politique, la participation électorale... Si des avancées vers l'égalité y sont constatées, des disparités subsistent dans des domaines très variés.

#### Insee Bretagne

36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

#### Directeur de la publication :

Michel Guillemet  
Rédactrice en chef :  
Armelle Kerromès  
Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013  
© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Chiffres-clés – Édition 2014 / Ministère des Droits des femmes. - (2014, mars). - 55 p.
- Femmes et hommes - Regards sur la parité - Insee Références - Édition 2012 / Insee. - Dans : *Insee Références* (2012, mars) . - 182 p.
- Égalité professionnelle hommes-femmes : où en est-on ? / Insee Bretagne. – Dans : *Octant Analyse* ; n°21 (2011, oct.). - 6 p.

